

La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 79 - JANVIER 2021

PPBE DE L'AÉROPORT PARIS-ORLY

VILLE ET AÉROPORT S'OPPOSE AU PROJET D'EXTENSION DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'aéroport Paris-Orly (2018-2023) sera prochainement présenté dans le cadre de la Commission Consultative de l'Environnement qui doit se réunir le 26 janvier. Dans celui-ci figure une action P2 qui vise à étendre le périmètre du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport (extension de la zone C et création d'une zone D). Ville et Aéroport a pu prendre connaissance de ce projet élaboré par la direction générale de l'aviation civile et s'y oppose fermement. En effet, il engendrerait une aggravation de phénomènes déjà identifiés sur le territoire et qui sont combattus par les élus : contraintes d'urbanisme, dégradation du tissu urbain existant, paupérisation sociale, dévalorisation immobilière et déclin démographique. Elle demande au ministre délégué aux transports de retirer ce projet.

Le PEB d'Orly en question

L'adoption tardive du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'aéroport (PPBE) de l'aéroport Paris-Orly (2018-2023), dont le projet a été préparé par la direction générale de l'aviation civile, doit intervenir début 2021. Dans celui-ci figure une action P2 qui prévoit de créer une zone C et une zone D pour le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport d'Orly.

(Lire la suite)



AGENDA * Ville & Aéroport